

Animer une heure d'information syndicale pour le 8 mars

Cette fiche a pour objectif de proposer une trame, des ressources, des idées pour animer une heure d'information syndicale abordant les droits des femmes. Il complète une série de diapo.

- ✓ La sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles a beaucoup avancé dans l'opinion publique grâce aux actions de collage, au travail d'information sur les féminicides, etc.
- ✓ Cette heure d'information syndicale a pour but de donner des outils sur différents axes : salaires & précarité, stéréotypes, violences sexuelles et sexistes, travail domestique... à vous de choisir les axes que vous souhaitez approfondir.

Diapo « Avertissement » : Parler de violences sexistes et sexuelles peut faire remonter des souvenirs, des émotions. Des réactions peuvent être immédiates, d'autres peuvent avoir lieu plus tard. Il ne faut pas hésiter à en parler à une personne de confiance ou à appeler le 3919, numéro national pour les personnes victimes de violences sexistes. Une fiche Ressources également disponible et peut être distribuée.

Diapo « Le 8 mars, c'est quoi ? » :

Un peu de lecture ici : <https://www.sudeducation.org/le-8-mars-une-journee-de-lutte-des-femmes/>

à écouter : au début de l'épisode 1 : Sujet 1/6 - Zoom sur les AESH, précarité et féminisation du métier

<https://www.sudeducation.org/lbd-le-podcast-de-sud-education-episode-2-special-8-mars/>

Diapo « Pourquoi appeler à la grève le 8 mars ? » : Lister quelques raisons de se mobiliser.

1/ Les inégalités salariales

Diapo : « Les inégalités salariales » :

Les femmes gagnent moins bien leur vie. VRAI ou FAUX ?

Vrai : en 2020 : 28,5 % d'écart de salaire en France soit 453euros.

13,6 % dans l'Éducation nationale.

Pourquoi ?

- les temps partiels : 78 % sont occupés par des femmes,
- à temps plein : le salaire mensuel net moyen des hommes est de 2 547 euros en 2018, celui des femmes de 2 118 euros.
- les heures supplémentaires : alors que 74,2 % des enseignants du second degré public font au moins 1 HSA, ce chiffre est de 65,5 % chez les enseignantes. De même, 43,8 % des hommes font au moins 2 HSA et 33,7 % des femmes.
- Plus on monte dans la hiérarchie, plus on trouve des hommes. De même 93 % des 129 000 AESH sont des femmes. (en moyenne 750euros nets par mois)

= une précarité accrue pour les femmes les plus vulnérables.

= des retraites moins importantes

= une dépendance plus forte à l'égard d'un éventuel conjoint

Pour aller plus loin sur la question des salaires :

<https://www.sudeducation.org/tracts/precarite-des-femmes-inegalites-salariales-cest-non/>

2/ Discriminations, stéréotypes et dévalorisation

Diapo « Un exemple de discrimination » :

Le travail domestique est pris en charge au 3/4 par les femmes.

À l'échelle mondiale : la valeur du travail domestique non rémunéré des femmes contribuerait au moins à 10 000 milliards de dollars par an, soit 3 fois l'industrie du numérique !

Quelles conséquences ?

= moins de temps pour se former, s'engager, participer à la vie associative et collective,

= du travail gratuit et une exploitation dans la sphère familiale.

Diapo « Un exemple de stéréotypes de genre » :

Aux participant·es de donner des exemples depuis votre vécu !

Diapo « Une exemple de dévalorisation des femmes » :

- Une sous-représentation des femmes dans les manuels scolaires

Les femmes sont très peu présentes dans les manuels. Seulement 3,2 % des biographies des manuels d'histoire sont consacrées à des femmes. Minorées comme actrices de l'histoire, elles sont aussi minorées comme autrices de documents-sources : près de 96% des documents présentés dans les manuels scolaires d'histoire ont pour auteur un homme!

Le constat dans d'autres disciplines est tout aussi édifiant : les autrices proposées à l'étude dans les manuels de français ne représentent que 5 % de l'ensemble ! Cette sous-représentation concerne tous les domaines : scientifique, artistique, politique. Dans les manuels d'EMC, on trouve seulement 15 % de femmes dans le domaine relevant de la politique.

- Le clitoris absent des manuels de SVT

Depuis 2011, les manuels de SVT ont introduit la notion de genre et initié ainsi une prise en compte du construit social dans la formation des identités sexuées. Si on peut se réjouir de cette avancée, on peut encore relever des aspects problématiques dans les manuels de SVT. Ainsi, certains manuels ne daignent pas mentionner/représenter le clitoris, et à la rentrée 2017, seul un manuel sur huit le représente correctement, à savoir comme un organe de dix centimètres, qui ne se limite pas à sa partie externe. Cela n'est pas sans conséquence quant à la méconnaissance des jeunes filles de leur propre corps et du plaisir sexuel féminin.

De plus ces manuels de SVT invisibilisent le plus souvent les variations intersexes (qui ne correspondent pas aux définitions binaires type des corps masculins ou féminins) en présentant les sexes biologiques masculin/féminin comme binaires, bien délimités et en miroir... alors que les travaux scientifiques récents, comme ceux d'Anne Fausto-Sterling, montrent qu'il est plus pertinent de dépasser une vision binaire et de parler de continuum des sexes, tant les facteurs qui définissent le sexe biologique (génitaux, gonadiques ou chromosomiques) peuvent varier et se combiner différemment. Par ailleurs, quand les variations intersexes sont évoquées, elles le sont sous l'angle pathologique, comme des «malformations» ou des «dysfonctionnements».

• Ressources antisexistes alternatives

Sur internet, le site du Centre Hubertine Auclert fournit de nombreux outils, de même que les sites Genrimages (outils d'analyse d'image), Matilda (courtes vidéos) ou le site du Centre Simone de Beauvoir.

3/ Les violences sexuelles et sexistes

Diapo « Quelles sont ces violences ? » :

- les insultes,
- les discriminations,
- le harcèlement,
- les menaces,
- le chantage,
- les agressions physiques et sexuelles.

Diapo « Quelques chiffres sur les violences » :

- 1 femme sur 5 affirme avoir vécu des situations de violences au travail,
- seulement 5% des femmes portent plainte pour dénoncer des violences qui ont lieu dans la sphère professionnelle.
- 1 femme sur 2 a déjà subi une violence sexuelle
- 1 femme sur 6 fait son entrée dans la sexualité par un rapport non consenti et désiré.
- 1 femme sur 3 indique qu'un partenaire lui a déjà proposé un rapport non protégé malgré son désaccord
- 16% des français·es ont subi une maltraitance sexuelle dans leur enfance
- 75% des agressions islamophobes visent des femmes
- 85% des personnes trans agressées au cours de leur vie
- 213 000 femmes victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint chaque année
- 94 000 femmes sont victimes de viol ou tentatives de viol chaque année
- 80% des femmes en situation de handicap ont été victimes de violences

Diapo « La culture du viol » :

Les violences sexistes sont liées entre elles par un continuum, un lien qui fait que les plus petites violences autorisent les violences du dessus.

C'est ce qu'on appelle la culture du viol.

La culture du viol ce sont tous les éléments, le langage, les idées, les images, les stéréotypes qui banalisent les violences sexuelles et font qu'on va les tolérer quand on y est confronté·e.

Diapo « Des mots qui minimisent les violences » : (définitions élaborées par #Noustoutes)

→ « Frotteurs » : désigne des hommes qui frottent leur sexe à d'autres personnes dans les transports en commun. C'est une infraction pénale. Dans le code pénal, il s'agit d'une agression sexuelle.

Vous sentez la différence ? « J'ai été victime d'un frotteur » ou « J'ai été victime d'une agression sexuelle ». Ça ne donne pas du tout la même image, la même réalité. «Frotter», c'est plus doux et moins grave que « agresser », dans notre imaginaire. La première expression minimise. La deuxième qualifie.

→ « Attouchements » : ce mot est utilisé pour décrire une main aux fesses, une main sur les seins. Là encore, une main aux fesses est caractérisée dans le code pénal : lorsqu'elle est commise par contrainte, menace, surprise ou violence, il s'agit d'une agression sexuelle.

→ « Pédophilie » : l'étymologie du mot pédophilie, c'est « amour des enfants ». Une personne qui commet des actes pédophiles aime-t-elle les enfants ? Non. Elle les détruit. En réalité on doit parler de pédocriminalité (et pédocriminel).

→ « Abus sexuels » : souvent en une de journaux pour parler de violences pédocriminelles (les « Abus sexuels dans l'Église » par exemple). Premier problème, l'expression « abus sexuel » n'existe pas dans la loi française. Lorsqu'on l'utilise, on parle donc de quelque chose qui n'est pas qualifié. Alors que les faits visés, eux, le sont. En général, il s'agit d'agressions sexuelles ou de viols sur mineur·e·s. Pourquoi utiliser un mot qui n'existe pas dans le droit français ? Deuxième problème, c'est le sens donné à l'acte décrit. En français, le mot « abus » signifie, selon le Larousse « Mauvais emploi, usage excessif ou injuste de quelque chose ». Par exemple, on abuse du chocolat. Ou des réseaux sociaux. Un peu, ça va, beaucoup, bonjour les dégâts. Est-ce que concernant les violences que subissent les enfants, « un peu ça va ? ». Comme si on pouvait dire : « Bon, ça allait jusque-là mais maintenant, t'es allé trop loin, t'as abusé ». Non. On ne peut pas abuser d'un·e enfant puisque dès le début, c'est non.

→ « Gestes déplacés » : c'est le titre d'un article de La Dépêche en juin 2019 : « Cahors. Le moniteur avait des gestes déplacés ». En ouvrant le journal, on se dit que ça n'a pas l'air si grave. Des gestes déplacés, il suffit qu'on s'excuse et puis voilà. En lisant l'article, on se rend compte que le monsieur est mis en cause pour des agressions sexuelles sur des mineures. Ce n'est pas déplacé, c'est interdit.

→ « Comportement inappropriés » : inappropriés est un terme fourre-tout, qui permet de désigner à peu près tout et n'importe quoi. Et surtout un terme qui, lorsqu'il parle de violences sexistes ou sexuelles, banalise la réalité. « Inappropriés », c'est quelque chose de pas tout à fait adapté à la situation, de décalé. À aucun moment, avec le mot « inapproprié », on ne dit que ces comportements sont interdits. À aucun moment, on ne dit qu'il peuvent faire du mal, casser, abîmer une personne. C'est pourtant cela, la réalité. « Propos limites » : dans Lyon Mag, en 2017, on parle des « propos limites de Bernard Lacombe sur les femmes et les casseroles ». Pour rappel, le conseiller du Président de l'OL avec dit à l'antenne : « Je ne parle pas de foot avec les femmes. Qu'elles retournent à leurs casseroles, ça ira beaucoup mieux. » Lorsqu'on qualifie des propos sexistes de limites, on sous-entend que la ligne n'a pas encore été franchie. Que pour l'instant ça va. On banalise donc.

Diapo « Les stratégies des agresseurs » :

L'agresseur va très souvent mettre en place une stratégie (consciente ou non) dans un relation de violence dont l'objectif final est d'assurer son impunité :

- > Isoler la victime est une étape, par exemple en proposant une relation de travail privilégiée et en excluant petit à petit les autres collègues.
- > La dévaloriser, par des dénigrements et/ou humiliations qui prennent souvent la forme de propos discréditant la victime dans sa vie professionnelle ou privée.
- > Inverser la culpabilité. L'agresseur va toujours trouver une « raison » qui explique sa violence verbale ou physique en mettant en cause la responsabilité de l'autre.
- > Instaure la peur par la menace. La peur est un des signaux les plus importants pour détecter les violences. Ce n'est pas normal d'avoir peur de travailler avec quelqu'un.

Diapo « Inverser les mécanismes de la violence » :

- « je te crois »
- revaloriser : « c'est courageux d'en parler »
- déculpabiliser : « ce n'est pas ta faute »
- rappeler la loi : « ce qu'il a fait est illégal »
- proposer de l'aide

Diapo au choix pour lancer la discussion sur un sujet :

À votre avis, que faudrait-il faire pour lutter contre le sexisme ?

OU

À quel moment avez-vous été victime d'inégalités ou de violence en raison de votre genre ?